

La possibilité d'une négation morphologique en Arabe Moderne standard

* Mohammed Mahmoud Almatalkah

تاريخ تقديم البحث: 2016/7/5م. تاريخ قبول البحث: 2017/10/2م.

ملخص

تهدف هذه الدراسة إلى تقديم النفي الصرفي في اللغة العربية الفصحى الحديثة. ومن أجل القيام بذلك، يبدو لنا من الضروري تقديم تعريف للزائدة والسابقة النافيتين. وسنحاول فيما بعد أن نعطي أمثلة لهذا النوع من النفي بواسطة سلسلة من الجمل المأخوذة من الفرنسية والفارسية المعاصرة بالإضافة إلى العربية. ويتبع هذا العرض، اقتراح مقارنة تهدف أساساً لقياس درجة إنتاجية النفي الصرفي بالعربية الفصحى الحديثة مقارنة مع النفي النحوي والنفي بالمفردات في نفس اللغة.

الكلمات الدالة: النفي، الصرف، السابقة، مدى النفي.

* قسم اللغة العربية، جامعة مؤتة.
حقوق النشر محفوظة لجامعة مؤتة. الكرك، الأردن.

The possibility of a morphological negation in Arabic Modern standard

Mohammed Mahmoud Almatalkah

Résumé

Nous examinons ici la négation morphologique en Arabe Moderne Standard (AMS). Pour ce faire, il nous paraît nécessaire de présenter d'abord les définitions de deux concepts : l'affixe et le préfixe négatifs. Nous essaierons, par la suite, d'exemplifier ce type de négation par une série d'exemples attestés aussi bien en Français, en Persan contemporain qu'en AMS. Suite à cet exposé, nous proposons une approche visant essentiellement à tester le degré de productivité de la négation morphologique en AMS par rapport à la négation syntaxique dans la même langue.

Mots clés : négation, morphologique, affixe, la portée de la négation.

The possibility of a morphological negation in Arabic Modern standard

Mohammed Mahmoud Almatalkah

Abstract

This study examines morphological negation in Modern Standard Arabic (MSA). To meet this end, the definitions of two relevant morphological realizations, namely, negative affixes and prefixes are proposed. The study addresses morphological negation in adherence to well-attested examples from French, contemporary Persian and MSA. Upon this investigation, we propose an account aimed essentially at testing the degree of productivity of morphological negation in MSA with respect to syntactic negation in the same language.

Keywords: negation, morphological, affix, the scope of negation.

1. Introduction

Le souci de toute théorie linguistique est de prévoir une construction théorique capable d'appréhender toutes les langues naturelles et d'atteindre un haut degré d'adéquation typologique. Il semble donc primordial que cette construction (sujet de notre article) permet de rendre compte de tous les moyens d'expression de la négation¹ en Arabe Moderne Standard (AMS) et de retenir le degré d'adéquation typologique comme critère d'évaluation de toute grammaire. Alors, notre objectif sera de montrer que la linguistique contrastive, qui compare systématiquement deux ou plusieurs langues pour mettre en relief les différences et les correspondances, peut rendre compte, de manière adéquate, de la négation morphologique. Notre étude ici se veut comparative : la comparaison entre les faits de l'AMS, ceux du français contemporain et du persan contemporain dans le but d'en tirer les conclusions qui s'imposent de manière à démontrer que la négation morphologique n'est pas un phénomène idiosyncrasique dans le français contemporain, mais plutôt un fait propre à la langue et qui devrait être pris en compte dans la description d'autres langues naturelles.

Rappelons, à cet égard, que les travaux sur la négation², en général, laissent souvent suspendues des questions épineuses qui appellent un traitement plus rigoureux afin d'appréhender tous les moyens d'expression de la négation dans des langues naturelles. Nous essaierons quant à nous, de voir, dans ce travail, dans quelle mesure une négation morphologique pourrait être utilisée en AMS.

2. Définitions

L'affixe, tel qu'il est défini par Dubois (1973) est un « *morphème non-autonome qui est adjoind à un radical d'un mot, pour indiquer la fonction syntaxique (morphème causal), pour en changer la catégorie (morphème exprimant dans les verbes le Factitif, l'Inchoatif, etc.). Les affixes constituent une classe où l'on distingue, selon la place qu'ils occupent par rapport au radical, les suffixes qui sont placés après le radical (en Français *ment* dans *vivement*), les préfixes qui sont placés avant le radical (en Français *re* dans *refaire*) et les infixes qui sont insérés dans le radical (en Latin *n* dans *jungo*, dont le radical est *jug*) ».*

 (Dubois 1973 : 17).

D'ailleurs, le préfixe est défini par Grevisse comme étant « *une particule (préposition ou adverbe) ou encore une simple syllabe qui placée devant un nom, un adjectif, un verbe ou un participe, modifie le sens du mot primitif en y ajoutant une idée secondaire* ». (Grevisse 2007 : 99).

3. Généralités.

En grammaire traditionnelle, la phrase déclarative négative s'oppose à la phrase déclarative affirmative en ce qu'elle constitue une assertion négative s'opposant à l'assertion positive de la phrase déclarative affirmative. La phrase négative marquée se définit de deux types de négations se définissant par des relations sémantiques différentes et, utilisant des procédés morphosyntaxiques différents, sont alors distingués :

(I). La négation correspondant à la définition traditionnelle se traduit par une modification du signifié de l'énoncé minimal, et se réalise en français par l'addition du morphème *ne ... pas*, comme dans :

- Pierre ferme le robinet.
- Pierre ne ferme pas le robinet.

Ce type de négation équivaut à ce que nous avons appelé négation syntaxique et qui se réalise, en AMS, par l'adjonction de l'une des particules négatives simples ou d'un morphème.

(II). La négation laissant inchangé le signifié de l'énoncé minimal après de l'opération dite de transformation qui consiste en deux règles : la règle d'addition du morphème *ne ... pas* et la règle de substitution lexicale – de la classe inverse – comme dans :

- La porte est fermée.
- La porte n'est pas ouverte.

Selon ces mêmes linguistes, les formes de la négation varient suivant son incidence (scope) et suivant son sens ; la négation peut porter sur un substantif, sur un adjectif ou sur un verbe, et les procédures employées sont soit morphologiques : *le non-engagement, la non-violence, incompréhensif, défaire ...*, soit lexicales : *vrai, faux*. Par ailleurs, la négation peut porter sur un prédicat ou sur toute la phrase, et les procédures utilisées sont morphosyntaxiques : *Jean ne pleure pas*.

Ainsi, nous avons pu voir qu'en français, la négation est soit syntaxique, soit lexicale soit affixale et les procédures morphologiques utilisées pour exprimer la négation sont essentiellement d'ordre préfixal.

Dans la littérature linguistique, la négation préfixale relève de l'étude de l'affixation et consiste à joindre, au segment sur lequel porte la négation, un préfixe négatif. Ces préfixes ne portent, en principe, que sur l'élément auquel ils s'ajoutent comme dans la série des phrases suivantes :

- (1) a- *hàdhà min qabili l-là-macqùli.*
Ceci de genre-gen non-sensé-gen.
Ceci relève du non-sens.
- b- *hàdhà ta?wilun là-manTiqiyyun*
Ceci interprétation-nom non-logique-nom
Ceci est une interprétation illogique.

- c- *raHmatu l-làhi là-mutanàhiyyatun*
Clémence-nom dieu-gen non-fini-nom.
La clémence de dieu est infinie.
- (2) a- *hàdhà qaràrun-un ghayru nihà?iyyin*
Ceci décision-nom non-définatif-gen
C'est une décision non-définitive.
- b- *ghatri, ?anà, lan yusàmiHahu*
Quelqu'un d'autre que moi ne lui pardonnerait pas.
- c- *hàdhà Hukmun ghayru càdilin*
Ceci jugement-nom non-juste-gen
C'est un jugement injuste.
- (3) a- *cadamu ?imkàni dhàlika ya?limini*
Non-possibilité cela attriste-moi
Cette impossibilité m'attriste.
- b- *cadmu zujmdi l-Hujaji yubarri?uhu*
non-existence-gen les-preuves-gen innocente-lui
la non-existence de preuves l'innocente.

Notons, par ailleurs, que la négation préfixale n'est pas propre à l'AMS, c'est une procédure commune à d'autres langues, comme le persan contemporain – considéré comme une langue essentiellement préfixale – et le français. Dans ce qui suit, nous essaierons de donner quelques exemples attestés de ce type de négation dans les langues précitées en vue de tirer les conclusions qui s'imposent, à partir des descriptions purement formelles et d'énoncer, ultérieurement, des perspectives et des orientations possibles relatives à la manière dont nous pourrions appréhender la négation affixale en général dans et à travers les langues.

3. Exemplification.

(I). Le persan contemporain³ :

La négation dans la langue persane est marquée par *na-* préfixée qui prend régulièrement l'accent comme dans (4. a), alors que devant une voyelle, elle se réalise plutôt sous forme de *na-y* comme dans (4. b) :

- (4). A - *na-xari dam*
Je n'ai pas acheté.
- B - *na-y- àmad*
Il n'est pas venu.

La particule *na-*, en persan, précède le préfixe *mi-* (dans la langue familière, elle devient alors *ne*) et exclut le préfixe *be-*, comme dans les exemples suivants :

- (5). A - *na-mixaram* (ne-mixaram)
Je n'achète pas.
- B - *na-mixaridam* (ne-mixaridam)

Je n'achetais pas.

C - *barà-ye in ke na-xaram*

Pour que je n'achète pas.

Dans le cas des formes composées, elle est affixée au participe comme (6. a-b), et à l'auxiliaire quand il s'agit du futur comme dans (6. c) :

(6). a. *na-xarida-am*

Je n'ai pas acheté.

b. *na-xaridebudam*

Je n'avais pas acheté.

c. *na-xàham xarid*

Je n'achèterai pas.

A la forme passive, par contre, *na-* est affixée aux formes de l'auxiliaire *sadan* comme dans les phrases suivantes :

(7). a- *xarid na-savad* (ne mise)

N'est pas acheté.

b- *xarid na-sode bud*

N'avait pas acheté.

Cette même particule se trouve affixée à la forme verbale dans les verbes à préverbe comme nous pouvons le voir dans (8. a), il en va d'ailleurs de même dans les verbes composés et d'autres locutions verbales telles que (8. b) :

(8). a- *bar na-migadad*

Il ne revient pas.

b- *kàr ma-mikonad*

Il ne travaille pas.

Quant à la prohibition, elle est indiquée dans la langue littéraire par *ma-* qui est affixée à l'impératif. Elle exclut le préverbe *be-* et prend l'accent comme dans (9.a et b) :

(9). a- *ma-xar*

N'achète pas.

b- *bar ma-grand*

Ne revient pas.

Cette particule est inusitée dans la langue familière qui indique la prohibition à l'aide de *na-* comme dans :

(10). a- *na-xar*

N'achète pas.

b- *bar na-gard*

Ne reviens pas.

Comme nous pouvons le constater, à partir des exemples précédents, la négation en persan contemporain est essentiellement une négation préfixale. La particule ou le préfixe *na-* est très souvent préfixée soit au participe, soit à l'auxiliaire, soit encore à la forme verbale. Et bien qu'elle soit concurrencée dans la langue littéraire, par la particule *ma-*, dans les constructions exprimant la prohibition, elle est toujours la particule-préfixe négative la plus productive. En résumé donc, nous pouvons dire que non seulement la négation morphologique n'est pas le propre de l'AMS, mais qu'elle est aussi l'unique moyen d'exprimer la négation dans certaines langues comme le Persan à titre d'exemple.

(II). Le Français contemporain

La négation affixale est utilisée en français quand elle porte sur un adjectif, un nom ou un verbe. Le préfixe négatif adjoint à l'un de ces éléments est un préfixe non-autonome qui n'a pour fonction que la négation de l'élément auquel il est associé.

Préfixe négatif + adjectif :

L'emploi du préfixe négatif *in* est la procédure la plus fréquente en français. C'est un préfixe productif dans la mesure où il permet toujours de nouvelles combinaisons. Il se présente sous forme de variantes complémentaires à l'oral, exemple : *in, im* dans *salubre / insalubre, personnel / impersonnel*, ou bien *i + (l, r, n, m)* qui nécessite une gémation de la consonne dans la transcription, comme dans *logique –illogique, réel / irréel, moral / immoral*, ou encore sous forme de *in* devant une voyelle orale ou nasale comme dans le cas de *utile / inutile, intelligent / inintelligent*.

Notons, cependant, que certains adjectifs en français n'ont pas de forme positive ; c'est le cas par exemple, des adjectifs comme *intransigeant, implacable, imberbe...*, au même temps que d'autres adjectifs positifs ne se présentent pas toujours comme étant l'opposé de l'adjectif négatif, tel est le cas, par exemple de *pertinent / impertinent*. De plus, l'adjectif négatif peut, dans certains cas, véhiculer une valeur superlative que son antonyme positif n'a pas, comme dans *sensé / insensé, comparable / incomparable*. D'autres préfixes comme *mal-, mé-, dé-, dis-, et a-* se sont cependant limités à une classe finie d'adjectifs du type de *malheureux, méconnu, déréglé, dépourvu, amoral, discontinu, etc.*

Non + adjectif : la forme avec *non* est une négation pure ; elle n'a pas d'autres valeurs que la valeur purement négative. *Non* s'emploie quand l'adjectif négatif formé avec *in* n'existe pas : *voulu / non-voulu / * invoulu*, ou quand le négatif ne correspond pas exactement à l'adjectif positif comme pour *pertinent / non-pertinent*.

Le préfixe *non* désignant en français la négation totale du terme auquel il est associé, il est l'équivalent de la particule négative *là* en AMS que nous discutons plus loin. En effet, Le *non* remplace en français contemporain la négation préfixale car son emploi est toujours possible ; il est assez productif. Mais notons que son emploi devant un substantif est, en fait, une forme du français moderne que nous retrouvons dans la *non-violence*, le *non-engagement*, la *non-résistance* ... Son utilisation devant un substantif permet, parfois, d'éviter les valeurs qui peuvent se greffer sur la négation préfixale comme dans *réalité / irréalité / non-réalité*.

Comme conclusion à ce que nous venons d'énoncer ; la négation affixale en français est un procédé riche et complexe qui témoigne de la productivité de ce type d'expression de la négation. Encore une fois, ceci nous amène à reconnaître la nécessité de tenir compte de la négation morphologique dans toute approche de la négation dans les langues naturelles, en général, et de justifier l'intérêt que nous y portons, bien que ce type d'expression de la négation ne soit pas très productif en AMS, comme nous le verrons dans ce qui suit.

(III). L'AMS

Dans l'état actuel, nous pouvons dire que nous disposons d'arguments suffisants pour intégrer la négation affixale comme moyen d'expression de la négation non seulement en AMS mais dans bien en d'autres langues naturelles. Ayant présenté une tentative de définition de la notion d'affixe en général et plus précisément de celle de préfixe, nous essaierons de voir, dans ce qui suit, quels sont les préfixes utilisés, en AMS, dans ce type d'expression de la négation.

La particule *là*, à l'encontre des autres particules répertoriées en AMS, se comporte dans certains cas comme un préfixe négatif privatif. Ainsi, si nous reprenons les constructions données en (1 a, b, c), nous pourrions remplacer le fait qu'aucune autre particule négative ne peut commuter avec *là* :

- (1) a- *hàdhà min qabili l-là-macqùli*.
Ceci de genre-gen non-sensé-gen.
* *mà- macqùli / * lan- macqùli / *lam- macqùli*

b- *hàdhà ta?wilun là-manTiqiyyun*

Ceci interprétation-nom non-logique-nom

* *mà- manTiqiyyun / *lam- manTiqiyyun / *lan- manTiqiyyun / ?? laysa-manTiqiyyun*

Notons cependant que si nous voulons faire commuter *là* avec *laysa*, nous obtenons une phrase correcte mais où *laysa* n'a pas le statut de préfixe, mais plutôt celui de verbe-particule-négative désignant des traits aspectuels et temporels bien déterminés, comme dans (11) :

(11). *hàdhà ta?wilun laysa-manTiqiyyan*

Ceci interprétation-nom est-ne logique-acc

L'emploi de *là* devant un adjectif *manTiqi* ou un nom *shucùr*, respectivement traduits par logique et conscient, est en fait une forme de l'Arabe moderne qui tend à acquérir une certaine autonomie lexicale même si son emploi reste limité à un certain registre de langue. Notons, par ailleurs, que le concept négatif antithétique « celui qui n'est pas X » peut être exprimé par un nom *ghayr* (autre) annexé à l'autre terme de l'antithèse comme dans (12 a, b) :

(12). a- *ghayri*

Autre-moi

Quelqu'un d'autre que moi.

b- *ghayru nihà?iyyin*

non-définitif-gen

Non-définitif.

Ce nom, *ghayr*, présente une certaine anomalie quant à son statut définitoire. En soi-même, il est logiquement indéfini bien que le terme auquel il est annexé puisse être défini ou indéfini, comme dans (13) :

(13). *ghayru malikin / ghayru l-mamiki*

Non roi-gen / non le-roi-gen

En principe, le mot lui-même n'a jamais d'article même s'il a une tendance distincte à marquer *ghayr* avec l'article quand il doit avoir un statut défini de *là* écrit (14 a) au lieu de (14 b ou c) :

(14). a- *l-wakilu l-ghayru l-càdili*

Le-procureur-nom le-non le-juste-gen

Le procureur qui n'est pas juste.

b. l- *wakilu ghayru càdilin*

Le-procureur-nom non juste-gen

Le procureur injuste.

Une autre tendance en AMS est d'utiliser *là* à la place de *ghayr* avec les noms. En ce sens que *ghayru nihà?iyyin* (Non-définitif) est en compétition avec *là-nihà?iyyin* (Non-définitif). Cependant, un locuteur averti dira exclusivement *là markazi* (non-central) / **ghayru markazi*. Par ailleurs, *ghayr* entre nom seulement en concurrence avec *là* mais aussi avec *laysa*, en ce sens qu'une structure du type de (15 a) peut commuter avec (15 b) :

- (15). a- *cibàratun laysa macnàhà wàDiHan*
construction-nom est-ne sens-acc-elle claire-acc
Une construction dont le sens n'est pas clair.
- b. *cibàratun ghayru wàDiHin macnàlà.*
construction-nom non clair-gen sens-acc-elle.
Une construction dont le sens n'est pas clair.

Concernant ce type d'expression, Avicenne⁴ a utilisé des critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques pour distinguer le jugement négatif (« A est non B ») du jugement indéfini (« A est non B »). Le premier est exprimé en Arabe par la particule *laysa* (A n'est pas B), le deuxième par *ghayr* (A est non B), souvent incorporé dans le prédicat (*Zayd ghayru baSirin*) et la place de la particule négative dépend du type de négation, en ce qu'elle est pré-copulaire pour le jugement négatif et entre la copule et le verbe pour le jugement indéfini. Dans les phrases non-copulaires, il n'y a pas de différenciation mais la distinction sémantique reste pour Avicenne un jugement indéfini qui pourrait être vrai si et seulement si le terme sujet existe ; alors que le jugement négatif est automatiquement vrai si le terme sujet n'est pas dénoté. Cette explication des faits rejoint à l'hypothèse générale selon laquelle la contradiction est l'opposition primaire (les contradictoires) et dans le cadre de laquelle Avicenne distingue pour l'Arabe entre la vraie et la fausse. Dans la tradition arabe développée par Avicenne et autres, le même terme *tanàquD* est traduisible par non seulement antiphrases (contradiction d'Aristote) mais aussi par antithèses (opposition) bien que la distinction contradictoire-contraire est restée elle-même intacte.

Quant à la négation exprimée au moyen de *cadam* dans (3 a, b), nous pouvons dire qu'il s'agit d'une négation absolue où le terme *cadam* est annexé au prédicat verbal abstrait *?imkàn*. Nous supposons que *cadam* est un mot à sens purement négatif servant à exprimer la non-existence, la non-possibilité ou la non-occurrence d'un état de chose mais qui a besoin – jouant ainsi le rôle d'un préfixe privatif – d'un support verbal existentiel, modal, etc. Il est probablement un dérivé du nom défini *l-cadam* signifiant le néant dont est

dérivé aussi le prédicat *?icdàm* (exécution i.e. donner la mort, donc rendre inexistant).

Nous pouvons souligner, par ailleurs, à propos des mots ou particules fonctionnant comme des préfixes privatifs en AMS, qu'ils ne sont pas toujours commutables ; en distribution complémentaire, ils véhiculent, en effet, certaines nuances au niveau du degré ou force de dénégation qu'ils expriment. Ainsi par exemple, nous pouvons rencontrer des composés négatifs et pas d'autres, ou encore pouvoir substituer l'un à l'autre comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants :

(16) a- ghayru macqùlin	—————→	là-macqùlun.
Non- sensé.		
b- ghayru manTiqiyyin		là-manTiqiyyun.
Illogique.		
c- ghayru mutanaàhi		là-mutanàhi.
Non-fini.		
d- ghayru nihà?iyyin		là-nihà?i.
Non-fini.		
e- ghayru càdilin		*là-càdilin.
Injuste.		
f- ghayru mu?akkadin		* là-mu?akkad.
Pas sur.		
g- *ghayru markazi		là-markazi.
Non-central.		
h- ghayri ?ana		*là-?ana.
Quelqu'un d'autre que moi.		
i- ghayru mumkinin		*là-mimkinin /
cadamu ?imkàni		
j- *ghayru wujùdi		l-là-wujùd / cadamu
wujùdi.		
l- *ghayru shakkin		là-shakka / bidùni
shakkin.		

La distribution de ces mots à valeur négative en AMS ne peut être considérée comme le résultat des règles immuables ou ne permet pas de tirer des conclusions générales dans la mesure où elles n'obéissent pas à un schéma de distribution définitif et exhaustif. Ainsi, par exemple, si nous considérons les exemples (16 a-g), nous pouvons remarquer que bien que ghayr et là puissent commuter l'une avec l'autre dans la plupart des cas, il y a des exceptions qui ne nous permettent pas de poser une règle générale dans le but de formaliser leur caractère distributionnel. Dans (16 e), par exemple, il s'agit

d'un prédicat adjectival auquel est préfixé, respectivement, *ghayr* et *là* mais où seul le préfixe *ghayr* peut se greffer à l'adjectif *càdil*. Et la raison réside, probablement, dans l'étymologie même du mot *ghayr* qui est, initialement, l'équivalent de l'adjectif indéfini autre en Français. Tout comme ce dernier, il peut indiquer une différence, une distinction entre la chose ou la personne considérées, et des choses ou des personnes appartenant à la même catégorie. Il peut donc indiquer l'exclusion, idée que ne véhicule pas la particule *là*. Par ailleurs, avec un article défini *?al* (*alghayr*), il est l'équivalent sémantique de *autrui* qui indique l'ensemble de personne que l'on oppose à soi-même ou à un individu. Ainsi, vu le sens initial de *ghayr* à savoir l'exclusion ou l'opposition, il présente un comportement différentiel comparé à *là*. Nous retrouvons, par exemple, dans des composés comme *ghayri* où il se combine à un indicateur de personne ; première personne du singulier, et même avec d'autres pronoms personnels donnant lieu à des combinaisons du type de *ghayruhu*, *ghayruka*, *ghayrunà*, ..., tandis que la particule – préfixe *là* ne peut se combiner à un pronom personnel d'où l'impossibilité d'avoir, par exemple, **làhu*, *làka*, etc.

Concernant la formulation d'une règle générale permettant de rendre compte des exemples donnés en (16 i, j, l), nous dirons que la distribution de *là / ghayr / cadam* et *dùna* relève du sens que véhiculent initialement ces mots. Autrement dit, pour certains mots comme *ghayr* et *cadam*, nous supposons qu'il s'agit des mots de la négation qui, quoique ayant en soi un sens positif, ont pu au cours de l'évolution de la langue se charger d'un sens négatif et devenir des moyens d'expression même de la négation. Par analogie, nous pouvons les rapprocher avec les indéfinis à valeur mixte, positive – négative, comme *aucun*, *nul*, *personne*, *rien*, *jamais*, ..., qui en Français peuvent être employés dans un sens positif ou négatif⁵. Il en va de même pour *dùna* (trad. *Sans*) qui a dans les contextes positifs le sens de *plus bas*, *en deçà*.

La particule *sans*⁶ en français se comporte comme une préposition marquant l'absence, la privation ou l'exclusion comme dans *il est parti sans argent*, *du pain sans se*, *une audace sans égale*. Une telle préposition peut être l'équivalent sémantique de *dùna* en AMS, en témoigne la parfaite acceptabilité des constructions suivantes : *ghahaba dùna zàdin*, *xubzun dùna milHin*, Elle peut également marquer une supposition négative du type de : *sans lui je n'aurais pu réussir* qui peut être exprimée en AMS par une construction du type de : *dùnahu mà kuntu najaHtu*. Parallèlement, *sans* peut aussi être employée comme locution adverbiale que nous retrouvons dans des composés du type de *sans doute* exprimé en AMS au moyen de *dùna* auquel peut être préfixé la préposition *bi* comme dans *bidùni shakkin*. Par ailleurs,

sans peut aussi avoir une valeur adverbiale comme dans *tu peux te débrouiller sans* ou encore se comporter comme une locution conjonctive comme dans *partez sans que vous voie*. De tels emplois de *sans*, en Français, ont leur équivalent en AMS, en témoigne la parfaite grammaticalité des expressions suivantes : *yumkinuka s-safara dūnahu*, ou encore *?idhhab dūna ?an yaràka*. Notons à ce propos que dans les deux exemples précédents, nous avons *sans* + *subjonctif*. Or, cette dernière peut aussi apparaître avec le conditionnel dans des structures du type de *il ne viendra pas sans qu'on l'en prie (si on ne l'en prie pas)* dont l'équivalent en AMS, pourrait être *lan ya?tiya dūna ?an tadcuwahu*. En outre, la préposition *sans* comme *dūna* en AMS peut être utilisée comme préfixe négatif qui s'est lexicalisé en ce sens que nous retrouvons dans les deux langues en question, des composés lexicalisés du type de *dūna ma?Wa (sans abris)*, *bidūni tacliqin (sans commentaire)*, *bidūni taklif (sans façon)*, etc.

Remarquons par ailleurs que *sans* peut aussi être l'équivalent sémantique de *ghayr* et *là*, en témoignent les composés lexicaux suivants : *sans fil (là silki)*, *sans abris (bighayri ma?wà)*. Notons cependant, que bien que tous ces termes soient des moyens marquant l'absence, la privation ou l'exclusion, il n'en reste pas moins que l'emploi de chacun d'entre eux ne peut être utilisé que dans des contextes bien déterminés, avec des catégories syntaxiques précisées et des différences sémantiques et pragmatiques très subtiles. En effet, à l'intérieur d'un champ générique donné, certains éléments peuvent se trouver avec d'autres dans des rapports extrêmement notables en ce sens que deux ou plusieurs termes appartenant à la même partie du discours, doivent en principe être substituables les uns aux autres dans tous les contextes ; mais les cas de synonymie absolue sont très rares.

Toutefois, il est indéniable qu'il s'agit bel et bien de préfixes négatifs se combinent à un nom, un adjectif ou un verbe pour donner au mot un sens négatif ; expriment la négation par un moyen morphologique plutôt que syntaxique ou lexical. Ils fonctionnent comme *non* en Français contemporain qui remplace la négation préfixale, car son emploi est toujours possible. Mais contrairement à ce dernier, les préfixes négatifs en AMS viennent plutôt remplacer la négation syntaxique – étant le moyen d'expression de la négation le plus productif – ou encore suppléer à certaines lacunes, dans le cas où ni la négation syntaxique ni la négation lexicale ne peuvent exprimer terme à terme ce que la négation morphologique permet, surtout que cette dernière est récemment apparue dans la langue arabe, en général, et est utilisée dans des domaines ou des registres bien déterminés : philosophique, logique, théologique, psychologique..., afin d'éviter toute équivoque ou ambiguïté sémantique.

En comparaison avec la langue française, ces préfixes ne permettent pas de distinguer dans une même famille des antonymes ou encore une idée ou encore une idée d'opposition que nous exemplifions, respectivement, par les deux séries de phrases suivantes :

- (18). a- attentif inattentif.
 engager dégager.
 monoculture polyculture.
 b- anti antialcoolique.
 contre contrepoison.
 ob, op objection, opposition.

Mais notons, cependant, que même en français, les contraires morphologiques sont concurrencés par les antonymes lexicaux : *connaître / méconnaître / ignorer*. Quant à l'AMS, nous dirons que la négation morphologique reste un moyen d'expression de la négation assez limité en ce sens que c'est un processus qui ne peut encore être généralisé à toutes les catégories syntaxiques, bien que dans certains cas, il soit le meilleur moyen d'exprimer une négation plus marquée ou renforcée, surtout dans les locutions qui ont tendance à se figer comme *lâshakka*, et autres concepts philosophiques comme *l-là shucùr*, *l-là wuhùd*... Mais étant un moyen d'expression de la négation plus coûteux et pas toujours heureux, un locuteur averti aura recours à la négation syntaxique ou lexicale car cette dernière s'avère parfois plus économique.

Conclusion :

La langue est donc créatrice en ce sens que non seulement elle est capable – à partir d'un nombre fini de mots – d'engendrer un nombre infini de phrases, mais encore, à partir d'un nombre fini de morphèmes, d'engendrer des mots nouveaux qui tendent à se lexicaliser. Ainsi, par exemple, outre l'apport sémantique du préfixe, ce qui caractérise ce processus c'est cette tendance qu'il a à passer d'un emploi positif à un autre plutôt négatif. Ce processus s'effectue probablement suivant les étapes suivantes : il est d'abord un terme basique positif au moment de sa création, ensuite il devient un terme lexicalisé mais entretenant encore des relations avec le mot de base et enfin le mot lexicalisé perd tout rapport sémantique avec le mot d'origine ; il a tendance, au cours du temps, à se distendre, voire à disparaître complètement ou chacun des deux mots pouvant même évoluer séparément. Tel est le cas pour certains préfixes négatifs qui ont atteint un haut degré de lexicalisation – ils sont assez productifs – et peuvent même donner encore naissance à d'autres néologismes car il est difficile d'arrêter un état de synchronie précise,

soit à cause de la désuétude de certains, soit à la cause de la création de néologismes. Il est en fait difficile, voire impossible, de dénombrer les mots qui composent le lexique d'une telle langue étant donné que le nombre de ces mots, tout en étant fini, est sujet à des enrichissements et à des appauvrissements, donc illimité dans une synchronie stricte. L'appauvrissement est en fait dû à la désuétude de certains mots, quant à l'enrichissement, il s'opère grâce à la création de néologismes dont une grande partie répond à la nécessité d'exprimer de nouvelles réalités.

Références bibliographiques

- Abbàs Hasan. 1975. *n_nahwu l_wàfi*, 1er partie, le Caire: dâru l_macàrifi.
- Al jurjani. 1967. *Dalà'ilu l_?icjàz*, Bayrou. : dâru l_macrifa.
- Anscombe, J.C. 1994 « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *Linx*, 5, p. 299-321.
- Catherine, P. 2007. *La fonction expressive*. Presses Univ. Franche-Comté.
- Debaisieux, J.-M. 2007. « La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination », *Faits de Langues*, n°28, p. 119-132.
- Dubois, Ch et Galmich, M. 1972 . «La sémantique générative, langage», n° 27. Paris : Larousse.
- Francisco, H-P. 2012. « La négation et l'hypothèse inaccusative », *Linx* [En ligne], n° 5 | 1994, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 28 mars 2017. URL : <http://linx.revues.org/1197> ; DOI : 10.4000/linx.1197.
- Grevisse, M. 2007. *Le bon usage*, Paris. De Boeck,.
- Helene, H. 2007. « La préfixation négative en français moderne» la négation dans les langues romanes, Benjamins Publishing Company. 177–203.
- Lazard, G. 2006 . *Grammaire du Persan contemporain*, Institut Français de Recherche en Iran.
- Larrivée, P. 2004. *L'association négative: depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*, Genève : Droz.
- Madkour, I. 1969 . *L'organon d'Aristote dans le monde arabe. Ses trad., son étude et ses applications*. Paris : Les presse moderne, Vrin.
- Moeschler, J. 2010. «Negation, scope and the descriptive/metalinguistic distinction». *Generative Grammar*. Geneva, n°6, p. 29-48.
- Muller, C. 1991. *La négation en français*, Librairie Droz, Genève.
- Stéphane, G. 2012. « De l'in/attendu dans les énoncés concessifs avec MAY », *Linx*, n° 66-67, p. 51-67.

(1) La plupart de linguistes arabes admettent qu'il y a deux moyens d'expression de la négation en AMS:

(1) La négation syntaxique 2. La négation lexicale.

(2) Muller 1991, Francisco 2012, larrivée 2004 et d'autres.

(3) Exemples empruntés à Lazard,G. *grammaire du Persan contemporain*, 2006. pp : 154 – 158.

(4)C. f. Madkour, I (1969). *L'organon d'Aristote dans le monde arabe...* 1969. pp : 78 – 84.

(5)"jamais " non précédé de la négation signifie en un temps quelconque, ou encore précédé d'un terme négatif tel que ne combiné lui mémé (ou non) avec *plus, guère, ...* et signifiant " en aucun temps ".

(6)Larousse p. 1850.